



D.2025.10.08.1.1.7

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 8 Octobre 2025

1 – LIGNE C – LIGNE AEROPORT – CONNEXION LIGNE B

1.1 – MARCHES – CONVENTIONS

1.1.7 – LIGNE AEROPORT : Marché de travaux n° LAE 2024 01901 M – Système d'Aide à l'Exploitation et Informations Voyageurs (SAEIV) : Autorisation de signer le marché avec l'entreprise EQUANS INEO SYSTRANS

L'an deux mille vingt-cinq, le huit octobre, dans la salle Métropole, à Toulouse, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRÉSENTS	POUVOIR	ABSENT-EXCUSÉ
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BOLZAN Jean-Jacques		X (M. Briand)	
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François		X (Mme Ochoa)	
GRASS Francis	X		
JOP Serge	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
OCHOA Nina	X		
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine		X (M. André)	
SICOVAL			
CHERUBIN Laurent	X		
LUBAC Christophe	X		
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX BELLEVUE			
SEMPERBONI Patrice	X		
LE GRAND OUEST TOULOUSAIN AGGLOMERATION			
GUYOT Philippe	X		
LE MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc	X		

Exposé de Monsieur le Président :

Le Comité Syndical de Tisséo Collectivités,

- Par délibération D.2017.07.05.1.1 du 05 juillet 2017, approuvait le programme Toulouse Aerospace Express (3^{ème} ligne de métro et Ligne Aéroport Express).
- Par délibération D.2017.07.05.1.2 du 05 juillet 2017, approuvait la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage confiée à la Tisséo Ingénierie et en autorisait la signature.
- Par délibération D.2019.02.06.1.3 du 06 février 2019, approuvait les ajustements de programme Toulouse Aerospace Express (3^{ème} ligne de métro et Ligne Aéroport Express) dont ceux de la sous-opération Ligne Aéroport Express et notamment la création d'un terminus partiel sur la ligne T1.
- Par délibération D.2019.07.03.1.6 du 03 juillet 2019, autorisait Tisséo Ingénierie à signer le marché de maîtrise d'œuvre complète n° LAE 2019 13775 M, avec le groupement INGEROP CONSEIL & INGENIERIE – GAUTIER + CONQUET et Associés – L2DA – T2MI, CITEC Ingénieurs Conseils.
- Par délibération D.2019.11.27.1.1, déclarait d'intérêt général l'opération Toulouse Aerospace Express (3^{ème} Ligne de métro et Ligne Aéroport Express).
- Par arrêté préfectoral en date du 7 février 2020, Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne a déclaré d'utilité publique et urgents les travaux de réalisation de l'opération Toulouse Aerospace Express (3^{ème} Ligne de Métro et Ligne Aéroport Express).
- Par délibération D.2021.07.07.1.1.1, approuvait les études d'Avant-projet de la sous opération LAE le cadre de l'opération Ligne Aéroport Express au coût prévisionnel de travaux de 27 350 000 euros (HT valeur janvier 2017).

Le marché objet de la présente délibération concerne la réalisation des travaux et paramétrage des Systèmes d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs (SAE -IV) dans le cadre de l'intégration, au système existant, des adaptations rendues nécessaires par le projet Ligne Aéroport.

Ce marché a fait l'objet d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable conformément aux dispositions de l'article R2122-3 2° du Code de la Commande Publique pour des raisons techniques liées à l'impossibilité de trouver une solution de remplacement raisonnable au système en place développé par EQUANS INEO SYSTRANS.

Il est ainsi conclu avec cette société pour une durée prévisionnelle de 17 mois.

Le projet de marché a été remis au candidat le 13 juin 2025 pour une date limite de réception de l'offre initiale le 27 juin 2027, reportée au 4 juillet 2025.

Le candidat a remis sa première offre technique (formalisée par un mémoire technique) et financière avant cette date limite.

Suite à la séance de négociation organisée le 23 juillet 2025, la société était invitée à remettre son offre définitive au plus tard le 31 juillet 2025.

La société EQUANS INEO SYSTRANS a remis son offre, d'un montant de 398 250 € HT, avant cette date limite.

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités a, dans sa séance du 29 septembre 2025, donné un avis favorable sur l'attribution du marché à l'entreprise EQUANS INEO SYSTRANS dans ces conditions.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la signature du marché LAE 2024 01901 avec l'entreprise EQUANS INEO SYSTRANS et d'autoriser la dépense correspondante.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :
[MM. Suaud et Terrisse n'ont pas pris part au vote]

ARTICLE 1 : AUTORISE Tisséo Ingénierie à signer avec l'entreprise EQUANS INEO SYSTRANS le marché n° LAE 2024 01901 M relatif aux travaux de Système d'Aide à l'Exploitation et Information Voyageurs dans le cadre de l'opération Ligne Aéroport, pour un prix global et forfaitaire de 398 250,00 € HT.

ARTICLE 2 : AUTORISE Tisséo Ingénierie à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution et au règlement dudit accord-cadre, y compris la signature des avenants conclus sans incidence financière ou avec une incidence financière inférieure à 5% du montant de l'accord-cadre, ainsi qu'à la résiliation éventuelle de l'accord-cadre.

ARTICLE 3 : AUTORISE les dépenses correspondantes.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel LATTES